

Les gravelots ont souffert de la météo... et des vols

Saint-Brevin-les-Pins — La période de la nidification des gravelots est terminée. C'est l'occasion de faire le bilan d'une année difficile. Des trente œufs comptabilisés début juillet, il ne reste que sept poussins.



Les œufs de gravelots se confondent avec le sable, risquant d'être écrasés par les promeneurs. | PHOTO : DOMINIQUE TAVENON



Un couple de gravelots à collier interrompu. | PHOTO : DOMINIQUE TAVENON

7 h 15 à la plage de l'Ermitage de Saint-Brevin-les-Pins, ce mardi 22 août. « Pour espérer les voir, il faut venir une heure avant la marée haute », explique Dominique Tavenon, ornithologue référent de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) à Saint-Brevin-les-Pins. Sur le sable, de petites empreintes indiquent que les chances sont bonnes de croiser les fameux gravelots, une espèce d'oiseaux protégée qui tient ses quartiers à Saint-Brevin.

« Il n'y a plus que 1 500 couples de gravelots en France, déplore Dominique Tavenon. À Saint-Brevin, on en compte entre dix et quinze. » La cité balnéaire est le seul site en Loire-Atlantique où l'on trouve cette espèce qui aime nicher dans les dunes et déposer ses précieux œufs sur le sable.

Une période « difficile »

Sur la plage, une zone est expressément réservée à ces petits oiseaux qui ont besoin de tranquillité pour pondre et couvrir. « La nidification est une période très difficile, note Domi-

nique Tavenon. Il faut quatre semaines pour que les œufs éclosent, et quatre autres pour que les poussins deviennent autonomes et s'envolent. » Cette période de deux mois s'étend de la fin du printemps au mois de septembre, et coïncide donc avec les vacances scolaires. L'objectif est alors de minimiser les dégâts et permettre le plus possible aux œufs d'éclore et aux poussins de grandir.

Or, la nidification est fortement perturbée par les activités humaines, en plus des prédateurs naturels. « Ce sont surtout les promeneurs, les chiens sur la plage, les activités nautiques, comme le char à voile ou le surf, qu'ils confondent avec un prédateur, et peuvent abandonner leurs œufs. » Un enclos et plusieurs pancartes indiquent aux promeneurs qu'il est interdit de marcher dans les

dunes : les œufs des gravelots se confondent avec le sable et peuvent être facilement écrasés.

Améliorer la sensibilisation

Cette année, la période de nidification a été particulièrement éprouvante pour les oiseaux et leurs protecteurs. Début juillet, la LPO a porté plainte après le piétinement de plusieurs nids de gravelots et le vol de douze œufs, fin juin. Début août, l'épisode de tempête a fait perdre la trace de trois poussins.

Au total, sur les trente œufs comptabilisés début juillet, dix-huit ont éclos et seulement sept poussins ont survécu aux prédateurs et à la météo. Ce taux de reproduction est inférieur à la moyenne nationale, déjà basse : seulement 0,4 à 0,5 poussin en France par couple.

« C'est au niveau de la sensibilisation que ça a péché, remarque Dominique Tavenon. C'est là que des



Pendant la période des rassemblements postnuptiaux, Dominique Tavenon vient compter les gravelots plusieurs fois par semaine sur les plages de Saint-Brevin-les-Pins. | PHOTO : OUEST-FRANCE

efforts doivent être fournis. »

Dominique Tavenon déplore aussi des comportements des usagers de plus en plus incivils. « Les gens prennent parfois les poteaux de la zone de protection pour leurs portemanteaux, ou certains promeneurs n'acceptent pas qu'on les embête pour leur demander de faire davantage attention. » Pour insister sur la sensibilisation, la mairie a délivré, cette année, des gilets fluorescents aux « gardiens de gravelots », afin qu'ils soient mieux identifiés. Ils sont une

vingtaine dans la commune, dont Dominique Tavenon.

Un renforcement attendu des mesures de protection

Pourtant, tous les efforts menés par les associations et la municipalité ne sont pas sans résultat. Voilà venue la période des rassemblements postnuptiaux. D'autres gravelots venus du nord, en route vers le sud, font halte à Saint-Brevin pour reprendre des forces. La semaine dernière, Dominique Tavenon a compté 115 oiseaux, un

record depuis des années. D'autres devraient encore arriver dans les prochaines semaines.

Pour l'ornithologue, il reste encore beaucoup à faire. Dans les mois à venir, un renforcement des mesures de sensibilisation et de protection pourrait être recommandé aux élus par l'Office français de la biodiversité et d'autres organismes de protection de l'environnement,

Anne-Sophie RETAILLEAU.

Cinémas du Pays de Retz

La Bernerie-en-Retz – Le Jeanne d'Arc, 15, rue de la Mer
Sur la branche : 21 h.

Legé – Legé-ciné,
place du Général-Charette
En eaux très troubles : 20 h 45.

Machecoul-Saint-Même – Ciné Machecoul, 23, rue des Capucins
Barbie : 17 h 30.

Gran turismo : 20 h 30.
La voie royale : 15 h 15.
Ninja turtles : Teenage years : 15 h.
Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée : 20 h 45.
Yannick : 17 h 45.

Pornic – Ciné Toiles de Retz,
1, rue du Chaudron
En eaux très troubles : 17 h 45.
Hypnotic : 18 h 15, 21 h.
Les as de la jungle 2 - opération tour du monde : 14 h 30, 17 h 30.
Les blagues de toto 2 - classe verte : 15 h.
Les grandes vacances de cowboy et indien : 16 h 45.
Ninja turtles : Teenage years : 15 h 15.
Oppenheimer (VO) : 20 h.
Sous le tapis : 20 h 45.

Le Saint-Joseph,
14, rue Notre-Dame
Cléo, Melvil et moi : 21 h.
Les blagues de toto 2 - classe verte : 18 h.

Préailles – L'Atlantique,
7, Grande-Rue
Indiana Jones et le cadran de la destinée : 21 h.
Magic ! : 18 h.

Saint-Brevin-les-Pins – CinéJade, parc d'activités,
sud de la Guerche
Anatomie d'une chute : 14 h, 20 h 40.
Barbie : 21 h 15.
Gran turismo : 16 h 10.
Hypnotic : 14 h, 21 h 15.
La main : 18 h 30.
Le manoir hanté : 16 h 55.
Les as de la jungle 2 - opération tour du monde : 14 h, 19 h.
Les blagues de Toto : 19 h 20.
Ninja turtles : Teenage years : 16 h 10.

Saint-Michel-Chef-Chef – Le Saint-Michel, 20, rue de Redois
Juniors : 21 h.
Les blagues de toto 2 - classe verte : 18 h.

La Plaine-sur-Mer

Vol et violence : deux hommes en détention

Justice

Une jeune femme de 22 ans, son frère de 18 ans et leur demi-frère de 29 ans, habitant La Plaine-sur-Mer, comparaissent hier, devant le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire.

Dimanche, les trois prévenus, accompagnés de deux amis, se seraient rendus chez un homme, domicilié lui aussi à La Plaine-sur-Mer, avec un marteau en leur possession.

La raison ? Ce dernier aurait vendu de la drogue à la jeune femme qui, le temps de récolter les 300 € exigés par le vendeur, lui aurait donné un smartphone et une enceinte ; des objets que l'homme aurait mis en vente sur Internet, ce qui a déclenché la venue des trois prévenus et de leurs amis à son domicile.

Après avoir récupéré leurs effets personnels, ils en auraient profité pour s'emparer d'autres objets, « de l'argent, une bague et une clé de vélo », précise la compagnie de gendarmerie de Pornic, dans un communiqué diffusé ce mardi, en soirée. Réfugiée dans une pièce de la maison, une amie du prétendu vendeur de drogue avait alors appelé la gendarmerie.

Si les deux plus jeunes étaient

appelés à comparaître, ce mardi, pour vol commis en réunion, dans une habitation, et précédé ou accompagné de dégradations, le plus âgé des trois prévenus se voit reprocher des faits de violence aggravée, de violence sur un militaire de la gendarmerie nationale et outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique. Le tout en état d'ivresse et de récidive. « L'un des mis en cause outrage les militaires à plusieurs reprises. Arrivé à la brigade, il tente encore de frapper un gendarme avec sa tête et est immédiatement maîtrisé », relate la compagnie de gendarmerie.

Plusieurs mentions au casier judiciaire des deux hommes

Tous devaient être jugés hier, en comparution immédiate, avant que les avocats ne sollicitent un renvoi pour préparer la défense. Le fond de l'affaire sera débattu lundi 25 septembre.

D'ici là, les deux hommes, dont les casiers judiciaires font l'objet de seize mentions pour l'un et d'une dizaine pour l'autre, sont placés en détention provisoire. De son côté, la jeune femme, sans casier, a été placée sous contrôle judiciaire, avec interdiction d'entrer en contact avec les victimes.

Bastien LEJOT.

L'image du jour

La chaleur attire la foule sur les plages de Pornic



| PHOTO : OUEST-FRANCE

Alors que la France suffoque, notre région était jusqu'ici préservée des températures extrêmes. Ces derniers temps, les vacanciers regrettaient même parfois qu'il ne fasse pas un peu plus « un vrai temps de vacances ». Leurs vœux ont été exaucés, peut-être même au-delà de leurs espérances : le thermomètre affichait 30°, hier, à 16 h, sur la plage des Sablons (photo).

De quoi transformer les plages et leurs promesses de baignade en irrésistible point de convergence pour de nombreux vacanciers qui y sont

descendus par vagues toute la journée, la plupart des familles avec des enfants attendant raisonnablement que l'intensité du soleil diminue.

L'envie d'aller se rafraîchir a motivé petits et grands à se jeter à l'eau, malgré les rochers affleurant pour cause de marée basse, la mer qui s'était retirée offrant une large bande de sable encore un peu humide, à la fraîcheur appréciée. Et sur les plages qui en accueillent, les bars de plage ont bien sûr fait le bonheur des clients assoiffés et des amateurs de glaces.

Le carnet

Naissances

Clinique Jules-Verne, 4, route de Paris
Marley Huet, Vertou ; Hugo Jaunet, Treize-Septiers (Vendée) ; Arthur Le Bihan, Gorges ; Naomi Marmet Colleaux, Les Touches ; Niobé Lery, Montbert ; Nathaël Pelletier, Rezé ; Sohan Ranganathan, La Chevrolière ; Matéo Rossignol, Saint-Mars-du-Désert ; Eden Sejourne Rochias, Nantes ; Malo Thomas, Vertou.

Clinique Bretéché,
3, rue de la Béraudière

Luna Hurtel, Pont-Saint-Martin ; Camilo Arrieta Lesimple, Rezé ; Aléna Bongrand, Couëron ; Célestin Ferragu, Nantes ; Noé Grandvalet, Nantes.

Hôpital mère-enfant,

38, boulevard Jean-Monnet
Pio Barbé Chesné, Bouguenais ; Prune Charbonneau Plessis, Bouguenais ;

Aslan Dilsiz Petard, Saint-Sébastien-sur-Loire ; Avril Lecomte Courteille, Nantes ; Paul Maniangou Zonzeka, Nantes ; Céleste Pérouze Aulagnier, Nantes ; Lucas Piot, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ; Rosanne Rohmer, Nantes ; Péio Theresy, Nantes ; Iris Vognin, Maisdon-sur-Sèvre ; Mériam Yahya Abdalha, Les Sorinières ; Emma Zidane, Nantes.

Polyclinique de l'Atlantique, avenue Claude-Bernard, Saint-Herblain

Sona Lair, Nantes ; Simon Luco, Orvault ; Julia Gonidec, Le Cellier ; Alba Thomas Caillon, Saint-Aignan-Grand-lieu ; Maé Planté, Le Pellerin ; Aëlyne Gernigon, Villeneuve-en-Retz ; Aaron Helier, Saint-Étienne-de-Mer-Morte ; Justine Durand, Rouans ; Élise Dubois, Les Sorinières.

Pornic

La visite très éclairante du phare de la Noëveillard

L'office du tourisme et la Société nationale de sauvetage en mer organisent, vendredi, à 10 h 30, une visite du phare de la Noëveillard, pour découvrir l'histoire du bâtiment, ainsi que l'activité de la SNSM.

Surnommé « L'éclaireur de la côte », haut de quinze mètres, avec un feu qui balaie l'océan jusqu'à une distance de treize milles nautiques (24 km), le phare de la Noëveillard a été construit en 1845 et est devenu un élément emblématique du patrimoine maritime de la ville.

Deux guides se chargeront de commenter la visite. La visite dure environ deux heures. Elle sera à nouveau proposée vendredi 27 octobre.



Vendredi, il sera possible de visiter l'intérieur du phare. | PHOTO : DR

Vendredi 25 août, à 10 h 30. Inscriptions auprès de l'office de tourisme, 02 40 82 04 40. 5 € ; gratuit moins de 8 ans. BILLETS en vente dans les bureaux d'information de l'office de tourisme, et réservation en ligne possible sur www.pornic.com.

Pornic

Une visite sur les traces du baron Olivier de Wismes

L'office de tourisme propose, une visite exceptionnelle, *Sur les traces du baron Olivier de Wismes* (1814-1887), un érudit nantais qui a laissé de nombreux dessins représentant Pornic.

Cette visite inclut un passage par la corniche de la Noëveillard, où le service patrimoine de la Ville présente une exposition extérieure temporaire, sur les dessins d'Olivier de Wismes.

« Il a laissé une vision personnelle et immersive de ses vacances dans

notre cité, chronique d'une station balnéaire naissante durant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Ce mercredi, à 10 h 30. Visite non conseillée aux enfants. Tarifs : 7 € ; 4 € pour les 4-12 ans et prix préférentiel pour une réservation en ligne (6,50 €, 3,50 €). Réservations : office de tourisme, place de la gare, tél. 02 40 82 04 40, et en ligne sur www.pornic.com.